

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 67 (1928)  
**Heft:** 33

**Artikel:** Charité bien ordonnée  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-222001>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE  
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité **Gust. AMACKER**  
Palud, 3 — LAUSANNE

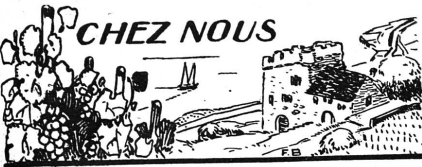
ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



## LE RHONE

ES yeux cherchent vainement le grand fleuve... Bientôt, pourtant, de hauts sapins annoncent le roi de cette plaine grasse. Strictement alignés, en soldats austères, ils montent une garde d'honneur. C'est pour cela qu'ils ont ce port mystérieux, cette étrange beauté noire hostile au printemps en fête. Et sans doute la terre qui les nourrit mêle-t-elle à leur sève quelques gouttes d'une liqueur tragique distillée au cours lent des siècles, car ces champs, jadis, furent arrosés de sang humain : commandées par le rude Divico, les hordes helvètes y taillèrent en pièces les légions romaines; le consul Cassius, son neveu Pison, vingt mille guerriers tombèrent sur ce sol; mains au dos, têtes inclinées, insultés par les femmes, les survivants subirent le joug ignominieux... Pour l'heure, sur la lisière du bois où ne rôde plus le loup, une chèvre blanche savoure les pousses neuves des broussailles; parfois, un rameau entre les dents, inclinant drôlatiquement sa barbe de sapeur, elle guigne l'oiseau qui passe au travers de la plaine bleue; ses cabris, blancs comme elle, dansent et sautent en vrais petits fous qu'ils sont.

...Nouveau clocher trapu qu'écrase le mur des rochers tout proches : c'est Chessel. Encore des jardiniers, des poulaillers, des fumiers, des vergers, des maisons basses, des rumeurs d'enfants psalmodiant l'alphabet, des fumées fuyant en flocons légers des cheminées, les cris d'un homme à ses bœufs, un cimetière voisinant avec les laitues... Il semble vraiment qu'en avançant le bras on toucherait la muraille de rochers dont on distingue les plissements, les veines, les cassures, les anfractuosités où poussent des arbustes rabougris. De fleuve, tousjours point. Pourtant on le sait là, à quelques pas. Et il se fait un silence, comme une attente solennelle.

Vraiment, il faut être engagé sur le pont de fer dont la couleur est celle des rochers humides pour découvrir le Rhône, tant il met de coquetterie à se dérober derrière son rideau d'arbres, tant il sait bien s'envelopper de l'ombre verte tombée de la montagne. Sans bruit, et pourtant rapide, fatal, il fuit roulant dans ses flots troubles des branches, des roseaux, formidable torrent que la plaine ne parvient pas à calmer. N'est-il pas né de mille autres torrents aux voix mauvaises, aux bonds furieux?... Que de mugissements se sont éteints dans son souple glissement! Comme ils se risquaient hors de gorges, les coursiers, dégingolés des hauteurs où règnent les glaciers livides, ont été trahitusement saisis, entraînés par la masse puissante. Bientôt revenus de leur effroi, les torrents se concertent, conspirent contre le maître : et soudain, près de Saint-Maurice, unissant leurs clameurs et leurs forces, ils se crètent d'écume, ils se démènent à la façon des couleuvres, ils se creusent de tourbillons qui découvrent leurs entrailles vertes, ils rongent

sournoisement les assises de granit, ils giflent les rocs... Révolte vaine!... Le fracas des flots heurtés meurt dans la gorge maudite...

Couleur de colère et de froid, rappelé au sentiment de sa dignité par les torrents vaincus, le fleuve glisse entre ses digues, à l'affût de quelque mauvais coup, d'un pont branlant, d'un tronc d'arbre abandonné sur le sable, d'un radeau téméraire, d'un baigneur imprudent, car il aime par dessus tout à saisir un être qui se débat, à l'étouffer, à déchiqeter son cadavre. Exaspéré par la servitude, il fonce droit devant lui en tureau que les mouches du mois d'août exaspèrent. Et il empêche les hommes de communiquer librement. Entre ces deux maisons qui se voient, qui se font signe de leurs fenêtres fleuries, il dresse l'infranchissable barrière de ses eaux jaunes ou glauques. Et il alimente les marais. Il se plaît à penser que cette terre-là, au moins est stérile, livrée aux grenouilles, aux salamandres, aux crapaux louches, aux bêtes visqueuses qui rampent sur le ventre et nagent en se tordant. Et il relègue les villages loin de la caresse du soleil, tout contre la montagne perpendiculaire, hostile, humide. Oui, vraiment, le fleuve rit de joie satanique quand il contemple le cône d'ombre sous lequel Vouvy est comme enseveli.

Mais pourquoi les fleuves ne changeraient-ils jamais d'idées?... L'homme de trente ans sait-il ce que la vieillesse lui réserve? Survienne un événement inattendu, un coup de la fortune, et le voilà différent. Il n'a point renié son passé. Le cours de la vie le veut autre.

Ainsi pour les fleuves. Ainsi pour le Rhône. Une plaine s'offre soudain à lui, élargie en coupe harmonieuse dont les bords sont des collines ou des montagnes bleues. Là-haut, le grand ciel où voguent des nuages blancs, où, la lune voyage en silence, la nuit venue... La nature ordonne au fleuve de s'humaniser. Trop fier pour se soumettre servilement, mais heureux de refléter la joie qui l'entoure, le Rhône abandonne un peu de sa colère à chacun des brise-lames de sa rive; il accepte sans murmurer des ruisseaux assagis, d'honnêtes ruisseaux ennemis de l'écume. Confiant, désormais, il court à sa destinée sans la comprendre encore, car les arbres, cessant brusquement, ne la lui révèlent qu'au moment même où il faut mourir dans l'immense nappe d'azur.

Benjamin Vallotton.

## VIEILLE HISTOIRE D'ABBAYE

Les Comités d'Abbaye de Prilly et Renens avaient, il y a nombre d'années, par esprit de contrariété, décidé leur fête pour le même dimanche.

C'était du temps où la parade se faisait obligatoirement en uniforme et le signal d'assemblée se faisait pour Renens par un trompette et pour Prilly par un tambour (Peytrequin).

Ceux-ci réussissent à se rencontrer à la limite des deux communes au même moment.

Le trompette de Renens de lancer :  
« Déffregueilli de Prilly, déffregueilli de Prilly, déffregueilli de Prilly »...

et le tambour de Prilly de battre :

« Rrrrôdeurr de Renens, Rrrrôdeurr de Renens, Rrrrôdeurr-de-Renens »...



Un de nos lecteurs nous envoie, en patois, la légende suivante, recueillie à Pralong, en Valais.

**QUEMAIN LUCIFE SE LAISSI RUSA.** (tromper)

**D**EIN lou bet dé la tserraire dâo velâzdo dé Pralong, lai avâi onna maisounetta que lodzîvé dou ménadzo : ion étâi âo tire-le gnu, l'autro âo tapa-seillon, avoué onna tropa dé marmots tsacon.

Lé dou premi dé cllia marmaille étant lè pllie croûio, dâi croûio, rusâ à tsavon, tot lâo pliesî étâi dé fère sufrî lé dzeins, et lé bités assebin. L'ein ant fé dâi niché à lâo mère-grand que vâyai pou bî, vo dio tiè cein ; Dieu sâi por no !

Quand l'antêtâ ein adzo d'alla âo catsimo, se sant de : « Lâi vâo tou allâ, tai ? » — Na ! — Eh bin, mè non pllie ! Epoue l'ont fotu lou camp.

Perto iau allâvant sè fasant rémarqua por lâo croyèrà, que l'ant étâ mé tiè d'on iadzo poursui per lè gendarme.

On iâzdo ein route, l'ant vu onna tropa dé dzeins assebliâ. Sè sant vito avancî, crâyant dé pouai fère onna niche, mâ l'ant étâ trompâ.

Lou prédicateu desâi que tî lè voleu, lè menteu, lè croûié dzein l'audrant suffri ein einfé. Lè pouro còo n'avant jamais cein oyu, l'ant zu pouâire.

Peindaint la né, sè sant met à bouailâ ein vayant venî vér leu on ombro, sè crayant dzo qu'étâi Lucifé que vegnâi lé quèrî. L'îre la fée Marinet que vegnâi lâo dere de ne pas avâi pouâire que voliâve lè chôva.

L'a vito étâ fabrequâ on manequin avoué dâi villio z'haliion. La fée lîré on bocon ventrioloque fasâi ouré dâi plioraie. Devant l'avâi catsî lè dou bouébo. Quand Lucifé l'a oyu pliorna, l'a de :

— Qu'à-te cein ?

— Lè dou croûio schudzet que t'amaino !

— Eh bin ! âovre la porta et bete lé dedin !

On hôra âo duve aprî, la fée l'è zelâie lâo dere de parti. Lucifé lè z'a vu ! S'è aproutsî, l'a acheintu lé z'haliion, et l'a trovâ lè manequin.

Lè bouïbou l'ant étâ chauvâ. Sè sant repeintu. Mâ Lucifé s'è bo et bin laissî rusâ.

E. P., Morges

Franchise. — M. Grégoire. — Tiens, vous ne boîtez plus, monsieur David. Comment se fait-il ?

M. David. — Je viens d'être débouté.

— M. Grégoire. — Débouté ?...

M. David. — Oui, J'espérais obtenir dix mille francs de la Compagnie de chemin de fer. Or, le tribunal a rejeté ma demande de dommages-intérêts. Alors, ça n'est plus la peine de tirer la patte.

Charité bien ordonnée. — Sur les chemins de fer anglais. Un homme se précipite, affairé, dans les wagons des fumeurs :

— Une dame se trouve mal dans le compartiment voisin, dit-il, quelqu'un de vous aurait-il un peu de whisky ?

— Une demi-douzaine de fioles sortirent instantanément des poches et se tendirent vers lui. L'homme prit la plus proche et la portant à ses lèvres, en absorba la moitié, puis, s'essuyant la bouche, il la rendit à son voisin stupéfait.

— Merci, dit-il, je suis toujours impressionné quand je vois une dame en syncope. Ça va mieux maintenant. Puis il alluma sa pipe.